

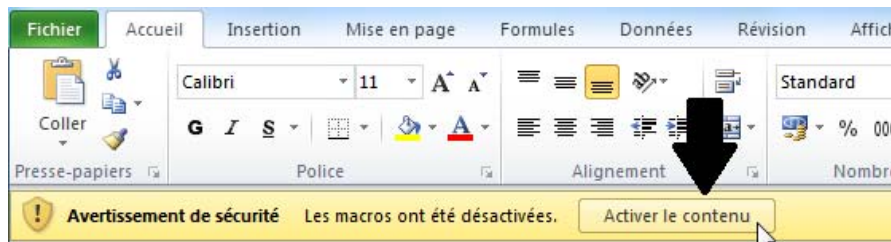
FICHE SIGNALÉTIQUE

1. OBJECTIFS

Le but est de rendre disponible un fichier basé sur les besoins des instances afin de faciliter leurs suivis financiers. Ce fichier permet de diminuer la saisie des données et le risque d'erreurs de saisie tout en automatisant la production du rapport financier annuel.

2. LORS DE L'OUVERTURE

Vous devez activer les macros si un message le demande lors de l'ouverture du fichier.



3. COMPILATIONS

Compilation - Bilan (M)

Compilation - Résultats (M)

Bilan d'ouverture : saisir les données de votre rapport financier de l'année antérieure dans « *Compilation - Bilan (M)* ». Vous devez les saisir dans les cellules C11 à C24 et C29 à C39 (cellules jaunes).

L'ensemble des autres données apparaissant dans ces onglets sont compilées automatiquement à partir de celles saisies dans les registres des revenus et des dépenses.

	Salde d'ouverture	Registre des revenus et rentrées de fonds		Registre des dépenses et sorties de fonds		TOTAL
	DT	DT (CT)		CT (DT)		DT
B-1 Encaisse						0,00
B-2 Petite caisse						0,00
B-3 Placements						0,00
Remb. Dép. élec. A/R directeur général des élections du Québec						0,00
B-4						0,00
B-5 Transfert A/R du parti						0,00
B-6 Transfert A/R autre instance						0,00
B-7 Dép. élec. Attr. A.O. A/R						0,00
B-8 Autres sommes A/R						0,00
B-9 Prêts au parti						0,00
B-10 Prêt à une autre instance						0,00
B-11 Ameub. et équip.						0,00
B-12 Equip. Info.						0,00
B-13 Autres immob.						0,00
B-14 Autres actifs (préciser)						0,00
B-15 Total des actifs	0,00					0,00
	CT	CT (DT)		DT (CT)		CT
B-16 Découvert d'encaisse						0,00
B-17 Compte A/P						0,00
B-18 Transferts A/P parti						0,00
B-19 Transferts A/P autre instance						0,00
Avance exc. A/P au directeur général des élections du Québec						0,00
B-20						0,00
B-21 Autres sommes A/P						0,00
B-22 Revenus reportés						0,00
B-23 Emprunts étab. fin. ou élec.						0,00
B-24 Emprunt du parti						0,00
B-25 Emprunt d'une autre instance						0,00
B-26 Autres passifs (préciser)						0,00
B-27 Total des passifs	0,00					0,00
B-28 Actifs nets	0,00					0,00
B-29 Total des passifs et actifs net	0,00					0,00

4. REGISTRES DES REVENUS ET DES DÉPENSES

Entrer les écritures comptables tout au long de l'année incluant celles touchant les postes du bilan et ne touchant pas l'encaisse (découvert).

Elections Québec: choisissez un élément de la liste déroulante dans la colonne Ref. et la description s'inscrira automatiquement.

Description	Ref	Débit	Crédit

PARTICULARITÉS


- Débit en bleu pâle et crédit en vert kaki.
- Total de chaque poste (colonne) en ligne 208.
- Totaux des débits et des crédits en lignes 209 et 210 (doivent concorder). On les retrouve également dans l'onglet *Validations*.
- *Validation Ref.* s'assure de la saisie d'un poste dans la colonne *Ref.* si un montant est inscrit en débit ou en crédit dans les 2 colonnes qui suivent.

Validation REF.
Remplir colonne Ref. SVP
Ok

- Total de chaque écriture (ligne) en débit et en crédit dans les colonnes :
 - AB et AC (registre des revenus)
 - AG et AH (registre des dépenses)
- *Validation total débit = total crédit* s'assure que le total des débits est égal au total des crédits pour cette écriture (ligne).

Total débit de la ligne	Total crédit de la ligne	Validation total débit = total crédit
25,79	25,79	Ok
12,00	112,00	Ne correspond pas

CAPACITÉS

- Permet la recherche de données par des filtres (ligne 7) .
- Permet de trier les données chronologiquement et de renuméroter les lignes par l'intermédiaire de ces deux boutons.

**Renumeroter les
numéros de ligne**

Trier par date

EXEMPLE : LE REGISTRE DES REVENUS

Renommer les numéros de ligne									Numéro
Trier par date		B-1	R-1	R-2	R-3	R-4	R-5	R-6	
		Débit	Crédit	Crédit	Crédit	Crédit	Crédit	Crédit	
			Annexe 3		Annexe 1-A	Annexe 1-B			
				Adhésion (cartes de membre)	Revenus d'activités politiques	Revenus accessoires	Remb. dépenses électorales directeur général des élections du Québec	Transfert du parti	
#	Date (AAAA-MM-JJ)	Provenance description	Encaisse (dépôt)	Contributions					
1									
2									

rotation correspondant aux lignes du rapport financier d'une instance de parti

Elections Québec: choisissez un élément de la liste déroulante dans la colonne Ref. et la description s'inscrira automatiquement.

Elections Québec: La validation s'assure qu'un poste est inscrit dans la colonne REF. (Colonne T) si un montant est inscrit en débit ou en crédit (colonnes U ou V).

R-7	R-8	R-9	R-10	R-11	R-12	R-22								
Crédit	Crédit	Crédit	Crédit	Crédit	Crédit	Débit	Description	Ref	Débit	Crédit	Validation REF	Total débit de la ligne	Total crédit de la ligne	Validation total débit = total crédit
Transfert d'une autre instance	Transfert des agents officiels	Intérêts gagnés	Autres revenus (préciser)	Autres revenus (préciser)	Autres revenus (préciser)	Transferts au parti					Ok	-	-	Ok
											Ok	-	-	Ok

Au besoin, vous pouvez préciser les autres revenus ou dépenses (cellules jaunes) pour les postes R-10 à R-12 ainsi que R-35 et R-36. Si vous avez besoin de plus de postes d'autres revenus ou dépenses, appelez au DGEQ.

5. RAPPORT FINANCIER ANNUEL

RF Inst DGE-210 p.1

RF Inst DGE-210 p.2

RF Inst DGE-210 p.3 Bilan

RF Inst DGE-210 p.4 Conci.

- Les 4 premières pages du DGE-210 correspondent aux 4 onglets roses foncés :
 - l'état des résultats –revenus;
 - l'état des résultats –dépenses;
 - le bilan;
 - la conciliation d'encaisse.
- Remplir les cellules jaunes pour identifier le rapport financier annuel (entête).

IDENTIFICATION			
Parti et circonscription / région	Représentant officiel	Exercice	
		Année-Mois-Jour	
		Du	
		Au	

- Les données figurant dans ces 4 onglets se compilent automatiquement. Vous n'avez donc pas à saisir votre rapport financier puisque les données proviennent des onglets « Registre des revenus » et « Registre des dépenses ».
 - Exception : le cas échéant, saisir les données dans l'annexe 2 (emprunt) et 5 (prêt) pour alimenter les lignes 8 à 10 et 15 à 17 de la conciliation d'encaisse (cellules mauves).

5.1. ANNEXES

Annexes 1 et 2

Annexe 3

Annexes 4 et 5

Annexes 6 et 7

Remplir les annexes comme il se doit afin de joindre ces dernières à votre rapport financier.

5.1.1. ANNEXE 3

Remplir la liste des donateurs et des contributions grâce aux trois colonnes qui y figurent. Imprimer les pages requises et la dernière page pour intégrer au rapport financier annuel.

CAPACITÉS

- Permet la recherche de données par des filtres.
- Permet de trier les données par le bouton trier d'excel.

DISPOSITION

Un sous-total est déjà prévu pour chaque page.

Le grand total des contributions saisies est en ligne 201. Si vous avez besoin de plus de lignes, appelez un coordonnateur en financement politique.

Si cette liste provient du parti, ne remplir que la première ligne avec le montant total des contributions pour l'année dans la colonne *Montant \$* (pour fin de validation seulement) et saisir le nombre de donateurs en case D17 (case jaune) de l'onglet « RF Inst DGE-210 p.1 ». Ne pas imprimer cette annexe, mais joindre plutôt la liste des donateurs et des contributions reçue de votre parti.

6. PRODUCTION DU RAPPORT ANNUEL

1. Dans l'onglet « Conciliation bancaire », saisir le montant de l'encaisse au 31 décembre de l'année courante en case F10 de la conciliation bancaire.
2. Au besoin, y inscrire les dépôts ou les chèques en circulation.

Conciliation bancaire

3. S'assurer que les 14 validations « correspondent » dans l'onglet du même nom.

Validations

4. Imprimer chacun des onglets du rapport financier en incluant les annexes, la conciliation bancaire, les déclarations et la liste des validations. Pour ce faire, cliquez sur le bouton « *Imprimer le rapport financier annuel* » en haut de l'onglet « RF Inst DGE-210 P.1 ».
 - a. **Note** : les formats d'impression pour les onglets du rapport financier et des annexes sont déjà définis (8.5 x 11).

Imprimer le
rapport financier annuel

5. Dater et signer les déclarations (représentant officiel et député ou haut responsable de l'instance) ainsi que le rapport financier annuel lui-même en page 3 (bilan).
6. Transmettre au DGEQ au plus tard le 1^{er} avril.

7. ONGLET EXTRA

EXTRA

Cet onglet a été mis en place pour que vous puissiez y calculer ou y inscrire les données que vous désirez.

8. COMPATIBILITÉ

Excel 2013, 2010 et 2007 et Numbers

9. SOUTIEN

1-866-232-6494

Principes de la comptabilité en partie double

Bilan :

Actif		Passif	
Débit	Crédit	Débit	Crédit
Augmentation	Diminution	Diminution	Augmentation

État des résultats :

Produits (revenus)		Charges (dépenses)	
Débit	Crédit	Débit	Crédit
Diminution	Augmentation	Augmentation	Diminution

Remboursement des dépenses électorales

Débit Crédit

Inscription du remboursement déposé directement au compte détenu par le RO de l'instance

Contexte sans cession de créance au parti

Encaisse (B-1)	8 650,00 \$	
Remboursement des dépenses électorales du DGEQ (R-5)		8 650,00 \$

Explications: Il s'agit pour l'instance d'un revenu de 8650\$, qui doit être inscrit dans la catégorie correspondante de l'état des résultats (R-5). Puisque le montant est déposé au compte, on augmente notre encaisse du même montant (B-1).

Inscription du remboursement au bénéfice de l'instance versé directement au parti

Contexte avec cession de créance au parti

Transferts au parti (R-22)	8 650,00 \$	
Remboursement des dépenses électorales du DGEQ (R-5)		8 650,00 \$

Explication: Dans le contexte d'une cession de créance, le remboursement n'est pas déposé à l'instance mais au parti. Bien qu'il n'y ait pas d'encaissement de sa part, l'instance doit faire une écriture comptable pour en effectuer le suivi. Il y aura donc ces deux écritures : d'une part la "réception" du revenu de remboursement de dépenses électorales en provenance du DGEQ (R-5) et d'autre part une dépense de transfert au parti de 8650\$ (R-22). C'est un "in and out" qui n'affecte pas l'encaisse.

Remboursement des dépenses électorales	Débit	Crédit
<i>Réclamation excédentaire - cession de créance</i>		
Remboursement d'avance excédentaire (R-21)	529,63 \$	
Transfert du parti (R-6)		529,63 \$

Explication: Le DGEQ a réclamé à l'instance un montant de 529,63 \$ en remboursement de dépenses électorales versé en trop. Puisque l'instance a signé une cession de créance envers le parti et que celui-ci a encaissé ledit remboursement de dépenses, le montant à rembourser ne sortira pas du compte de l'instance. Il s'agit d'une écriture comptable afin d'assurer une trace de cette transaction. Le montant versé par le parti est donc comptabilisé comme un revenu en R-6 et une dépense du même montant apparaît en R-21.

Remboursement de dépenses électorales à recevoir	Débit	Crédit
<i>Inscription du remb.de dépenses électorales à recevoir en fin d'exercice</i>		
Remb. de dépenses électorales à recevoir du DGEQ (B-4)	675,50 \$	
Remboursement des dépenses électorales du DGEQ (R-5)		675,50 \$

Explication: À la fin d'une année où s'est tenue une élection pour laquelle l'instance a droit à un remboursement mais que celui-ci n'a pas encore été versé, nous allons créer un actif à recevoir (B-4) et en contrepartie, nous allons inscrire un revenu de remboursement de dépenses électorales du DGEQ (R-5)

<i>Inscription de l'encaissement lors de l'exercice financier subséquent</i>		
Encaisse (B-1)	675,50 \$	
Remb. de dépenses électorales à recevoir du DGEQ (B-4)		675,50 \$

Explication: L'année suivante, nous irons, lors de la réception de l'argent, augmenter l'encaisse (B-1) et diminuer le compte à recevoir d'autant (B-4).

Sommes à payer	Débit	Crédit
<i>Inscription d'un transfert à payer au parti en fin d'exercice</i>		
Transferts au parti (R-22)	1 375,00 \$	
Transferts à payer au parti (B-18)		1 375,00 \$

Explication: En fin d'année, l'instance doit 1375\$ au parti. Une dépense de transfert au parti (R-22) de ce montant doit donc être comptabilisée. Toutefois, comme la dépense est connue mais n'a pas été payée, il faudra inscrire en contrepartie un passif (dette), c'est-à-dire un transfert à payer au parti (B-18) pour le même montant.

<i>Inscription du décaissement lors de l'exercice financier subséquent</i>		
Transferts à payer au parti (B-18)	1 375,00 \$	
Encaisse (B-1)		1 375,00 \$

Explication: L'année subséquente, lorsque l'encaisse est suffisante, nous allons payer notre dette au parti. Cela se traduit par une diminution de l'encaisse de 1375\$ (B-1) ainsi qu'une diminution du passif (dette) envers le parti du même montant (B-18).

Alimentation du fonds électoral et fermeture du fonds électoral	Débit	Crédit
<i>Inscription des transferts du RO au fonds électoral détenu par l'AO</i>		
Transferts à agent officiel (R-24)	10 000,00 \$	
Encaisse (B-1)		10 000,00 \$

Explication: Au début d'une période électorale, une fois que le candidat du parti a déposé sa candidature et donc qu'un AO est nommé, nous lui transférons les sommes dont il aura besoin dans son fonds électoral. Ce faisant, nous irons donc diminuer notre encaisse de 10000\$ (B-1) et créer une dépense de transfert à l'AO (R-24).

<i>Inscription des sommes reçues par le RO (fermeture du fonds électoral)</i>		
Encaisse (B-1)	99,50 \$	
Transferts des agents officiels (R-8)		99,50 \$

Explication: Après la période électorale, une fois toutes les dépenses payées, les sommes restantes au fonds électoral sont transférées au compte de l'instance. C'est donc un revenu de transfert de 99,50\$ (R-8) qui ira augmenter votre encaisse d'autant (B-1).

Alimentation du fonds électoral et fermeture du fonds électoral (suite)	Débit	Crédit
<i>Inscription au rapport financier de l'instance des immobilisations acquises par un AO (fermeture du fonds électoral)</i>		
Ameublements et équipements (B-11)	500,00 \$	
Transferts des agents officiels (R-8)		500,00 \$

Explication: Si après la période électorale, l'AO doit remettre à l'instance une immobilisation, par exemple un ordinateur ou des chaises, l'instance doit comptabiliser ce nouvel actif. Vous devrez donc inscrire un revenu de transfert de l'agent officiel (R-8) au montant de la valeur du bien (500\$), et en contrepartie inscrire un actif du même montant en ameublement et équipement (B-11).

Emprunts	Débit	Crédit
<i>Inscription d'un emprunt contracté par le RO de l'instance</i>		
Encaisse (B-1)	12 000,00 \$	
Emprunts d'établissements financiers ou d'électeurs (B-23)		12 000,00 \$

Explication: En effectuant un emprunt, l'instance augmente son passif (dette) de 12000\$ (B-23) et du coup, fait augmenter son encaisse du même montant (B-1)

Acquisitions d'immobilisations	Débit	Crédit
<i>Acquisition d'immobilisations par l'instance</i>		
Ameublements et équipements (B-11)	500,00 \$	
Encaisse (B-1)		500,00 \$

Explication: Lorsque l'instance acquiert des immobilisations, par exemple un ordinateur d'une valeur de 500\$, il y a une sortie de fonds, et donc une diminution de son encaisse d'autant (B-1). En contrepartie, son actif en ameublement et équipement augmente du même montant (B-11).

Radiation d'immobilisations	Débit	Crédit
<i>Radiation d'immobilisations par l'instance d'une valeur de 500 \$</i>		
Autres dépenses (perte sur radiation d'immobilisations (R-34))	500,00 \$	
Ameublements et équipements (B-11)		500,00 \$

Explication: Cette année, votre ordinateur a perdu toute sa valeur estimée initialement à 500\$, occasionnant ainsi une baisse de l'actif en équipement et ameublement (B-11). La contrepartie est une dépense de 500\$ (R-34).

Disposition d'immobilisations	Débit	Crédit
<i>Disposition d'immobilisations par l'instance pour 380 \$ d'un bien dont le coût était de 500 \$.*</i>		
Encaisse (B-1)	380,00 \$	
Autres dépenses (perte sur disposition d'immobilisations (R-34))	120,00 \$	
Ameublements et équipements (B-11)		500,00 \$

Explication: Un bien acquis à une valeur de 500\$ (actif), a été vendu à 380\$ augmentant ainsi l'encaisse de ce montant (B-1). La différence entre la valeur de l'actif acheté et le prix de vente est comptabilisée comme une dépense de perte sur immobilisation, soit une dépense de 120\$ dans le présent cas (R-34). Se faisant, nous avons disposé complètement de notre actif (diminution) de 500\$ (B-11).

***Notez bien que les deux postes du registre des revenus devront être saisis sur deux lignes.**